

Ne pas se dire victime de racisme Entre déni et stratégies identitaires

Rachid Bouchareb

Émulations - Revue de sciences sociales, 2021, n° 42, « Race, Racismes, Racialisations. Enjeux conceptuels et méthodologiques, perspectives critiques ».

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/bouchareb>

Pour citer cet article

Rachid Bouchareb, « Ne pas se dire victime de racisme. Entre déni et stratégies identitaires », *Émulations*, n° 42, Mise en ligne le 5 juin 2022.
DOI : 10.14428/emulations.042.07

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Ne pas se dire victime de racisme : entre déni et stratégies identitaires

Rachid Bouchareb¹

[Résumé] Les formes de qualification du racisme sont en partie structurées par un discours dominant imputant une étiquette de victime au minoritaire. Dans les récits d'expérience, comment comprendre que des minoritaires racisés soient réticents ou refusent de s'en dire victimes ? Partant d'une enquête par entretien (N=35) avec des minoritaires, descendants d'immigrés et de natifs des DOM-TOM, nous interrogeons la catégorisation profane des expériences et interactions racistes, en relation avec le cheminement identitaire et biographique des individus enquêtés. Nous montrons, dans un premier temps, comment leur définition de la situation met en jeu différentes stratégies identitaires, de conciliation ou de mise à distance de l'identité raciale imputée. Nous interrogeons ensuite la manière dont les épreuves vécues d'altérisation se jouent à l'échelle des interactions avec les majoritaires, mais aussi entre minoritaires. Elles conduisent à rendre incertaines tant l'identité personnelle de l'individu que la qualification du racisme.

Mots-clés : déni, stratégie identitaire, racisme, victime, minoritaire, altérisation.

Coming out as a victim of racism? between denial and identity strategies

[Abstract] Ways of qualifying racism are partly structured by a dominant discourse attributing a victim label to the minority. But how do we explain the fact that in their experiential accounts racialized minorities are reluctant or refuse to identify themselves as victims? Based on semi-structured interviews (N=35) with immigrant descendants and natives of the French overseas departments and territories, this article studies the profane categorization of racist experiences and interactions, in relation to individual's identity and biographical path. First, I show how their definition of the situation involves different strategies toward reconciling with or distancing from the ascribed racial identities. Secondly, I examine the way in which experiences of othering take shape in the interactions with the majority, but also with members of the minority. These latter experiences lead to forms of uncertainty in both individual's personal identity and the characterization of racism.

Keywords: denial, identity strategy, racism, victim, minority, alterization.

On ne compte plus aujourd'hui les enquêtes qui portent sur les expériences des discriminations à caractère raciste à l'égard des groupes minoritaires, descendants d'immigrés et de natifs des DOM-TOM (Beauchemin, Hamel, Simon, 2015 ; Dubet *et al.*, 2013 ; Poiret, 2010 ; Talpin *et al.*, 2021). L'expérience du racisme renvoie à une épreuve souvent indicible qui agit durablement sur l'identité personnelle et le rapport au monde social. Les recherches montrent que les groupes minoritaires², nés en France, s'estiment

¹ Centre Pierre Naville, Université d'Evry, France.

² Pour Guillaumin (2002 : 124 *sq.*), les phénomènes racistes se comprennent au regard d'un système relationnel où « les statuts majoritaires et minoritaires sont à la fois des statuts concrets et des statuts symboliques ». Les groupes minoritaires se trouvent ainsi « sociologiquement en situation de dépendance ou d'infériorité [...] soit en pouvoir, soit en nombre ». En face, l'existence du

victimes de discriminations à l'école, au travail et à l'échelle de la vie quotidienne. Cependant, les résultats d'enquêtes, quantitatives (Beauchemin, Hamel, Simon, 2015) et qualitatives (Cuturello, 2011), soulignent une sous-déclaration du racisme et des discriminations³. Comment expliquer en effet qu'une partie de ces enquêtés ne souhaite pas se dire ou se voir victime de racisme (Primon, Simon, 2018) ? Ainsi, même lorsqu'ils déclarent avoir été victimes de discriminations en répondant à une enquête par questionnaire (Cuturello, 2011 : 76), une partie en vient à les minimiser en entretien, tout en sachant que certains peuvent en parler sans utiliser le terme juridique de discrimination. D'autres peuvent même nier, en cours d'entretien, avoir subi des discriminations à caractère raciste et relater également des situations explicites (Hamidi, 2010 : 732). Il est difficile de dire si cela tient à une proximité ou distance raciale avec l'enquêteur, ou encore au contexte d'énonciation (Cognet, Eberhard, 2013 : 233) influencé par un discours dominant, patronal, politique, médiatique (Doytcheva, 2015) dénonçant une « victimisation⁴ » des minoritaires et des organisations antiracistes depuis une trentaine d'années.

Toutefois est-ce au sociologue de catégoriser les minoritaires comme nécessairement victimes de racisme ? Si certains s'en disent épargnés, d'autres peuvent taire les discriminations, avoir du mal à les identifier ou évoquer d'autres raisons pour ne pas endosser un statut de victime. Celui-ci désigne autant une étiquette sociale négative que l'état de quelqu'un ayant subi un dommage physique ou psychologique et objet de compassion. Pour Laplanche-Servigne (2014 : 108) qui a étudié la cause antiraciste, l'expérience du racisme ne conduit pas nécessairement à se mobiliser « en tant que victime de racisme », tout en sachant qu'il est particulièrement difficile d'être reconnu comme une victime légitime (Eberhard, 2010).

Ne pas se dire victime de racisme est expliqué par un défaut de conscientisation (Primon, Simon, 2018 : 194), mais aussi par le fait de banaliser l'expérience vécue. Plusieurs enquêtes ont néanmoins porté sur les stratégies individuelles, plus souvent défensives, des acteurs, en tension entre deux logiques, « faire avec » le racisme ou « faire face » au racisme (Cuturello, 2011 ; Cognet, Eberhard, 2013 ; Giraudo-Baujeu, 2018). Ces travaux qualitatifs expliquent les pratiques d'adaptation à une épreuve, mais ne les relient pas assez à la formation de l'identité personnelle comme un processus pouvant contribuer à interpréter les interactions à l'aune du racisme ou de son déni.

majoritaire se saisit comme « absence de limitation », « une liberté dans la définition de soi-même qui n'est jamais reconnue au minoritaire et que ce dernier ne peut se donner ».

³ Comme le soulignent Primon et Simon (2018 : 192), bien que distincts sur le plan analytique, racisme et discrimination se recoupent dans les réponses des enquêtés. Les deux ont en commun de mobiliser les préjugés et les stéréotypes : les discriminations ont pu être ainsi décrites comme un racisme en acte ; tandis que la notion de racisme institutionnel est proche de celle de discriminations systémiques. On peut toutefois considérer que le racisme englobe les discriminations, qui en constituent une des manifestations. Voir aussi note 7 *infra*.

⁴ Comme dispositif sociodiscursif, « l'accusation de victimisation se présente comme un contre-discours dont l'objectif est de déconstruire, mettre à nu l'argumentaire des victimes afin de dénoncer une stratégie de manipulation de l'opinion publique, et les bénéfices obtenus grâce à la mise en scène de l'*ethos* victimaire » (Grinshpun, 2019).

Afin de problématiser cette expérience sociale, nous mettrons en relation les notions de déni et de « stratégie identitaire⁵ ». Le déni implique la réfutation d'une réalité éprouvante, notion qui peut dans certaines conditions s'articuler avec celle de stratégie identitaire, pratique d'ajustement ou de résistance qui se joue à l'échelle de la trajectoire du groupe auquel l'individu est assigné et/ou auquel il s'identifie. En partant d'une enquête par entretien (N=35) avec des individus nés en France partageant une expérience minoritaire (descendants d'immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de natifs des DOM-TOM), nous tenterons d'objectiver les catégories sociales de perception (Bourdieu, 1980) qui les conduisent à ne pas se dire victime de racisme.

Nous présenterons au préalable une approche compréhensive portant sur des discours fonctionnant souvent sur le non-dit, le mode de l'évidence, en présence d'un enquêteur racialisé, et dont il est difficile d'établir « toutes les logiques de sens » du fait de leur opacité (Schwartz, 2011 [1993] : 371). Nous examinerons ensuite, dans une première partie, les pratiques individuelles de déni, ou de mise à distance, du racisme qui mettent en jeu différentes stratégies identitaires de conciliation ou de rupture avec l'identité raciale assignée, pour interroger dans une seconde partie comment le cheminement identitaire des minoritaires est façonné par des épreuves d'altérisation qui complexifient le rapport au statut de victime.

Méthode d'enquête

Face à un tel objet interpellant l'identité personnelle, le choix d'une méthode qualitative s'avère à la fois adapté et risqué, du fait des refoulements comme mode de défense au sens psychanalytique (Sigmund Freud, « Le refoulement », *Métapsychologie*, 1915) et des non-dits ; de plus le racisme est, pour certains minoritaires, une question qui ne se pose pas (face à un enquêteur minoritaire) ou qu'ils ne se posent pas toujours. Nous avons interrogé, entre 2015 et 2020, trente-cinq personnes (N=35), des hommes et des femmes nés en France, issu·e·s des immigrations et natif·ve·s des DOM-TOM, âgé·e·s entre 23 et 52 ans, en recherche d'emploi, en stage et en activité professionnelle, et résidant ou ayant résidé en quartiers populaires (banlieue parisienne). L'entretien est centré sur un récit de pratiques qui donne accès autant à l'objectivité des situations relatées qu'à la subjectivité de l'expérience vécue. Le cadre de l'entretien est également une situation d'observation des enquêté·e·s comme personnes sociales, « en saisissant toutes les indications corporelles, langagières, scéniques, qui signalent certains traits de leur identité sociale » (Beaud, 1996 : 241). Les entretiens ont duré d'une à deux heures, certains ont été informels et n'ont pas été enregistrés. Certain·e·s enquêté·e·s ont été rencontré·e·s plusieurs fois dans le cadre de situation d'observation (mission locale, interactions entre

⁵ Récusant une définition substantialiste de l'identité, nous partageons l'approche processuelle de Taboada-Leonetti (1990 : 49 et 78), pour qui les stratégies identitaires désignent « le résultat de l'élaboration individuelle et collective des acteurs et expriment, dans leur mouvance, les ajustements opérés, au jour le jour, en fonction de la variation des situations et des enjeux qu'elles suscitent – c'est-à-dire des finalités exprimées par les acteurs – et des ressources de ceux-ci. [...] Il faut donc comprendre qu'un même acteur puisse faire appel à différents types de stratégie identitaire, successivement dans le temps, ou synchroniquement, en fonction de l'enjeu qui est en cause ».

minoritaires dans l'espace du quartier : café, stade). Une partie des enquêté-e-s (stagiaires assistant-e-s de service social ou professionnel-le en exercice) a été rencontrée dans le cadre d'une activité de formateur au sein d'une école de travail social située en périphérie parisienne. Le suivi pédagogique d'étudiants a donné l'occasion d'intervenir lors de conflits avec leur tuteur de stage ; certains propos proviennent en outre de conversations ordinaires autour de l'interprétation de l'expérience vécue. D'autres enquêté-e-s ont été rencontré-e-s à l'échelle de quartiers populaires (Seine-Saint-Denis) qui m'étaient familiers du fait de mon passé familial ; l'unité de lieu que constitue le quartier, conjuguée à l'expérience ethnique, faisant d'autant plus sens que j'étais perçu comme un individu racialisé à qui l'on pouvait se confier ou se comparer pour mettre à distance une identité commune (« Arabe »). En outre, la proximité amicale ou relationnelle entraînait une racialisation des échanges – ordinaire dans ces espaces – bien qu'ils n'eussent pas pour objet explicite l'expérience du racisme. Afin de contrôler le risque d'imposer une « définition de la situation » (Thomas, 1969 [1923] : 41), nous n'avons pas toujours mobilisé l'expression « victime de racisme », soit que le récit en faisait état sans l'utiliser ou à demi-mot, ou encore pour la rejeter, soit qu'il était plus pertinent de l'aborder après-coup (situations exposées).

1. Mise à distance du racisme et stratégies identitaires individuelles

La mise à distance du racisme exprime une façon d'en atténuer les effets sur son existence et son identité. Dubar (1998 : 74) définit une double dimension de l'identité, « personnelle » (ce que je dis que je suis/ce que je voudrais être) et « sociale » (comment on me définit/ce qu'on dit que je suis). La perception individuelle du racisme s'inscrit ici en outre dans des « trajectoires subjectives » (*Ibid.* : 79) – qui soulignent la dimension diachronique (biographique) et synchronique – donnant lieu à des stratégies discursives complexes, influencées, en partie, par un discours social d'antivictimisation et la socialisation familiale. Notre approche s'attache ainsi à rendre compte de formes de discours biographiques donnant lieu à des catégorisations, des modes de croyance et des pratiques spécifiques à une trajectoire sociale.

Le fait de ne pas se dire victime de racisme revêt donc plusieurs stratégies (Doytcheva, 2015 : 166) qui expriment plusieurs définitions de la situation : celle-ci peut relever de l'*adaptation* pour ceux qui aménagent une identité discréditée ; ne pas s'avérer problématique pour ceux qui *ne discernent pas le racisme*, car ne se voyant pas racisé-e-s ; s'avérer *intériorisée* pour ceux qui font avec la frontière raciale en assumant leur altérité ; ou bien relever d'une assimilation au majoritaire pour ceux qui cherchent à se distinguer du groupe stigmatisé.

1.1. L'adaptation : ne pas s'y attarder

Les individus expérimentent de façon progressive et contrastée les assignations racistes : à l'école, lors d'une recherche d'emploi ou bien encore au travail. Certains dé-

couvrent plus ou moins rapidement, ou à la suite de multiples épreuves, qu'ils sont porteurs d'un discrédit insurmontable vecteur d'une identité stigmatisante (Goffman, 1963), pouvant conduire certain·e·s, au fil des années, à *ne plus ressentir le racisme*. Pour cette enquêtée, mettre à distance une réalité qui ne « l'atteint pas » s'avère plus efficace pour l'identité personnelle qu'une plainte humiliante⁶ : « Je ne me sens pas discriminée, religieusement, car je n'adhère pas à leurs idées. Ça ne me touche pas [...] À quoi bon se morfondre, être aigri. Moi, personnellement, je ne ressens pas le racisme, pourtant je suis voilée » (Karima, 39 ans, assistante de direction, master, parents marocains). Se désignant comme Marocaine, bien que née en France, Karima, rencontrée par le biais d'une amie proche, exprimera s'être sentie valorisée en tant que « femme voilée » lorsque son enseignant lui a confié la réalisation d'une enquête alors qu'elle avait commencé son semestre avec retard (« ce prof était un amour »).

La socialisation familiale peut également prévenir une attitude de « plainte » : « Mes parents me disent “Ne te plains pas, contente-toi de ce que tu as, dans les quartiers nous avons tout supporté” » (Kadiatou, 24 ans, étudiante en licence de sociologie, parents issus d'Afrique subsaharienne). Kadiatou et Karima ont grandi au sein de familles immigrées pour qui l'abnégation au travail et l'absence de « plainte » étaient typiques de leur rapport à la société française et au statut de minoritaire.

Porteuses de cette histoire, ces familles sont conduites, par le fort espoir d'ascension sociale pour leurs enfants, à ne pas s'attarder sur les discriminations endurées depuis leur arrivée en France. Cette stratégie identitaire maintient ainsi une croyance en une mobilité sociale possible : Catherine Delcroix (2011) parle à juste titre de stratégie éducative. D'autres interactions positives, dès la prime enfance, avec des membres du groupe majoritaire, ont aussi contribué à atténuer la prégnance du racisme, car elles laissent un souvenir « inoubliable » : « Ce conteur, M. Dupont, venait bénévolement à la cité nous raconter des histoires, tu te rends compte, il prenait de son temps, tous les week-ends ! C'était quelqu'un de bien » (Karima).

1.2. Ne pas discerner l'attitude raciste

À l'inverse, si certain·e·s ne se pensent pas racisé·e·s, c'est-à-dire à l'abri d'une stigmatisation fondée sur la couleur de peau, c'est que la définition de la situation s'avère incertaine et révélatrice d'une certitude personnelle que le racisme est absent des interactions conflictuelles au quotidien :

Depuis novembre, je suis harcelée, ma tutrice m'a fait plein de remarques : « Tu vois très mal, tu fais beaucoup de fautes. Tu comprends pas le français ? » Je n'ai pas le droit de me plaindre, elle me coinçait dans un bureau : « Si t'es pas capable de me supporter, tu prends tes affaires et tu pars ». Elle me disait aussi « Je vais porter plainte contre toi pour propos diffamatoires. »

[L'avez-vous ressenti comme du racisme ?]

Non, franchement non.

⁶ Il s'agit là d'une stratégie de l'indifférence selon la typologie de Dubet *et al.* (2013).

[Ah bon ?]

C'est peut-être parce que je n'ai jamais été victime de racisme, je ne sais pas ce que c'est.

(Lydia, 23 ans, étudiante stagiaire au sein d'un service social, originaire des DOM, février 2020)

L'absence de schème de discours renvoyant au racisme résulte à la fois d'une trajectoire d'insertion marquée par une identité ethnique faiblement éprouvée – et peut-être une plus forte légitimité à se sentir Française en tant qu'originaire des DOM – et d'un harcèlement discriminatoire qui dissimule le caractère raciste de l'interaction professionnelle. Les représentations profanes du racisme (insultes) influent également sur la compréhension des situations, où les dominants mobilisent des formes discursives tels des propos équivoques, ou un humour, qui dissimulent la réalité du racisme ordinaire. Dans la situation rapportée par l'extrait d'entretien suivant, on retrouve une pratique où le dominant va exotiser « l'indigène » (Bourdieu, 1958) par un marqueur physique, et sans paradoxalement apparaître raciste. Ce racisme subtil est certes ressenti comme une discrimination, relevant d'un acte ethnicisant l'autre⁷, mais non comme une pratique réalisant le racisme : « Il m'a fait des remarques sur ma coiffure. Je ne dirais pas que j'ai été victime de racisme, mais que j'ai été "exotisée". Je suis un objet "exotisé" pour lui [responsable d'équipe]. Il m'a fait à trois reprises une réflexion sur ma coiffure. Je ne pense pas qu'il le fasse avec une autre personne qui a une autre coupe de cheveux » (Fatou, parents sénégalais, 23 ans, commerciale). Parce que son identité ethnique est éprouvée de manière seulement implicite, une définition non raciste de la situation la conduit à écarter l'identification au statut de victime.

1.3. Une différence identitaire confirmée

À la différence de ceux qui ne veulent pas ou plus voir le racisme, ou affirment ne pas le discerner, certain-e-s n'éprouvent pas le besoin de le relever, car l'altérisation raciste « ne les atteint plus » de façon aussi marquante. Dans le récit suivant, le terme « racisme » n'est pas employé, sans pour autant être absent du traitement discriminatoire relaté. La conscience d'une différence de statut – racisé – avec les majoritaires est présente, mais la discrimination est supportée par le dévouement aux habitants fréquentant un centre social dans un quartier populaire :

J'ai monté plein de projets pour les habitants, d'autres [agents] sont montés et pas moi. Je suis toujours en catégorie B après 14 ans, c'est comme ça... Les chefs de service sont toujours français, ils ne viennent pas des quartiers.

[Pourquoi n'as-tu pas fait des recours ?]

⁷ L'ethnicisation est un processus de hiérarchisation sociale qui repose sur l'imposition de traits ascriptifs fondés sur ce qui précède l'individu (naissance, origine, généalogie), en opposition aux statuts acquis par la socialisation. Bien qu'articulée avec l'ethnicisation, la racisation va instituer une « différence raciale » en absolutisant les différences renvoyées au registre de l'ascriptif. En outre le racisé est contraint de se penser comme un être « différent » en situation d'infériorité absolue, pour reprendre les termes de Véronique de Rudder (2000 : 112-113).

Je n'ai jamais été carriériste. Moi, je travaille pour les habitants, pour le bien commun... On ne m'a jamais proposé de formation, je suis toujours au même niveau. D'autres ont eu des postes de direction alors qu'on a le même profil, mais ils roulent pour un parti politique... (Farid, 46 ans, agent territorial, niveau bac, parents tunisiens)

Un rapport au monde social fortement influencé par les premières expériences d'altérisation⁸ au sein des quartiers populaires (exclusion scolaire, contrôle de police notamment) conduit certains à une résignation : « La France n'est pas prête à accepter... ses... sa diversité » (Djamel, 41 ans, chauffeur VTC, niveau BEP, parents marocains). Bien qu'ayant vécu plusieurs discriminations depuis sa scolarité, Djamel ne renvoie pas ou plus les épreuves sociales traversées au racisme comme facteur explicatif. Une attitude « résignée » prime, tant les conditions matérielles d'existence (charges familiales, emploi) importent. Le fait de chercher à « jouer le jeu » sans se focaliser sur le rapport social raciste matérialisé par des discriminations ordinaires, ou se révolter, demeure paradoxalement une posture valorisante, productrice d'une identité raciale assumée tant la frontière ethnoraciale (eux/Français et nous/Arabes) est active et naturalisée.

1.4. L'assimilation au majoritaire

Cette autre posture n'apparaît clairement que par un effet inattendu de la situation d'enquête où l'enquêteur, altérisé par l'enquêté, insiste sur le racisme : « C'est pire quand t'es Algérien... arrête avec le racisme, on n'est pas chez nous ! [...] Regarde [en me montrant ses avant-bras] je suis plus blanc qu'un Blanc », me dit Mohand, 52 ans, descendant d'immigrés algériens, et sans emploi. Si Mohand se sent davantage français en présence d'autres minoritaires tels que moi – et refuse d'ailleurs de se faire appeler par son prénom d'origine, optant pour un prénom ambigu qui fait douter de son appartenance ethnique –, cela résulte d'une trajectoire sociale au cours de laquelle il a connu et été témoin de déloyautés et altercations entre minoritaires qu'il qualifie d'« Arabes » (« Ils ne sont jamais ponctuels ! »). Le racisme subi durant sa scolarité (redoublement) et lors de son orientation professionnelle (dévalorisation raciste par un formateur) contraste avec sa posture de dénégation actuelle, et joue différemment sur la vision actuelle d'un monde divisé entre Français légitimes et Autres illégitimes desquels il s'agit de se démarquer le plus possible.

Cette assimilation au majoritaire (Taboada-Leonetti, 1990 : 73) constitue une autre stratégie identitaire, parfois dite de « passing », à savoir se faire passer pour un Blanc ; et qui permet de contourner le racisme dominant sans se l'avouer. Or la façade majoritaire est revendiquée un temps, mais vient s'y substituer une gestion du stigmatisme ethnique, selon les interactions mixtes : « Lorsque tu croises des Français, souris pour ne pas leur faire peur, les intimider, ils sont chez eux ! », dit encore Mohand. Le refus de

⁸ Nous entendons ici l'altérisation comme un processus d'imputation de marqueurs instituant une « différence raciale », elle donne lieu à un apprentissage quotidien qui renvoie à l'ethnisation et la racisation qui sont « des procès de production de différences constitutives d'altérité collective plus ou moins radicale » (Rudder de, 2000 : 112).

s'assimiler à un groupe faiblement unifié⁹, identifié de façon négative, peut conduire à une autocensure ou à une réticence à se dire victime du racisme du groupe majoritaire, tant pour présenter une face honorable que pour dénoncer les déviances de ceux qui nous ressemblent mais que l'on rejette en présence d'autrui : « Il est même raciste vis-à-vis des Arabes... pire qu'avec les Noirs », dit Freddy, 35 ans et originaire des DOM, à propos de Mohand.

2. Cheminement identitaire et épreuves d'altérisation

Se penser et se dire victime de racisme est le résultat d'un processus identitaire où la définition de soi, encore inachevée, se recompose au fil des épreuves d'altérisation lors des interactions quotidiennes. Certains n'adhèrent pas à cette étiquette, tant leur identité pour soi, en cours d'élaboration, est incertaine sous l'influence de la norme méritocratique et/ou d'un contexte familial. D'autres ont connu un déni identitaire (non-Français) qui les conduit, au contraire, à dénoncer le racisme. Pour d'autres, enfin, des désajustements identitaires dans l'interaction avec d'autres minoritaires les conduisent à expérimenter une identité altérisée, ce qui relativise la posture de victime. En cela, les stratégies identitaires sont à comprendre autant dans la relation avec des majoritaires qu'entre minoritaires ; sur le plan de l'interaction sociale, comme celui du cheminement individuel et du parcours biographique sur le long terme.

2.1. Difficultés de recherche d'emploi et incertitude identitaire

Lorsque l'identité pour soi n'est pas ouvertement remise en cause par l'absence de preuve tangible de racisme, certains minoritaires hésitent à se considérer « victimes », surtout lorsque les situations vécues rendent incertaine l'interprétation. Kadiatou imputera ainsi une discrimination ressentie dans sa recherche d'emploi à d'autres attributs sociaux (ville de résidence) et hésitera entre plusieurs définitions :

Récemment, j'ai postulé à plusieurs offres d'emploi d'entreprises dans une zone commerciale qui allait ouvrir et on ne m'a pas appelée. Je me suis dit : peut-être que c'est mon adresse, les D. [nom d'une cité], mon origine sociale, mon nom... Sauf McDo, il n'y a que McDo qui m'a contactée...

[Estimes-tu avoir été victime de racisme ?]

Je n'ai pas été victime de racisme, mais c'est peut-être caché, je ne sais pas... [...]

Ma mère me dit toujours : « Ils nous ont accueillis, ils nous ont donné un toit. »

(Kadiatou)

En plus d'une influence familiale, poursuivre des études supérieures sans avoir subi ouvertement de discriminations racistes retarde la perception d'une frontière ethnora-

⁹ Les lignes de division sont nombreuses : profession, diplômes, ethniques (couleur et teint de peau), nationalité (pays d'origine et type de région, sous-groupes : berbères, arabes), rapports à la religion. Dans certains contextes (sociabilité amicale, associatif ou de mobilisation collective contre la police, par exemple), une identité ethnicoterritoriale peut transcender ces différences.

ciale et amplifie une « contrainte de délibération¹⁰ » (Eberhard, 2010 : 490). Celle-ci entraîne une difficulté à objectiver une réalité non perçue ou indicible. Cette contrainte affecte par là même la propension à ne pas se dire ou se sentir victime du racisme. De ce point de vue, il est également instructif d'étudier l'encadrement dont font l'objet les minoritaires diplômés de quartiers populaires dans leurs trajectoires d'insertion professionnelle – comme au travers du dispositif de parrainage « Nos quartiers ont des talents », du nom de l'association créée en 2006, diligenté par le Medef¹¹ local en Seine-Saint-Denis – et qui participe clairement d'une entreprise de minimisation des discriminations professionnelles.

La genèse de cette opération démontre une stratégie de requalification du problème des discriminations racistes à l'aune de la méritocratie républicaine. Selon le délégué local en charge de cette opération : « On avait eu des jeunes qui avaient eu très peu d'entretiens, au moins un an de chômage, sans contact d'entreprises. L'idée était de se dire qu'on va aider ces jeunes, qui sont méritants, parce qu'ils ont voulu faire des diplômes à haut niveau, parce qu'ils ont cru en la République » (délégué local du Medef, 48 ans, Seine-Saint-Denis). Afin de contenir une perception raciste de leur situation, le *coaching* va corriger les traits de l'habitus des jeunes accompagnés dans le sens d'un « strict agir intéressé » (Doytcheva, 2015 : 164).

Pour ce délégué du Medef : « L'objectif premier, c'était de dire, "on va vous permettre de vous améliorer, d'être plus en phase avec la réalité du terrain, et à partir de là, si vous êtes bons, il y a de grandes chances que vous trouviez du boulot", voilà. » Ce « travail sur soi » (*Ibid.* : 169) conduit à travailler moralement sur une identité victimaire dite contre-productive. Lorsqu'ils participent à des groupes de parole en mission locale, les diplômé-e-s passent ainsi d'une phase de reconnaissance (victime) à un discours de minimisation des discriminations : « Ça m'a fait du bien d'en parler et de voir que je n'étais pas le seul dans ce cas là... Puis franchement, comme on a dit, c'est une expérience parmi tant d'autres, je ne vais pas m'arrêter à ça... je vais continuer à chercher du travail et postuler comme tout le monde » (Mamadou, 23 ans, sans emploi, parents sénégalais).

Le parcours des très diplômé-e-s entraîne une dissonance dans l'interprétation de leur situation qui tient à la fois d'un parcours de réussite scolaire, d'une forte imprégnation du discours méritocratique et des difficultés de recherche d'emploi. Cela explique qu'ils ne réussissent pas à lever l'autocensure portant sur la dénonciation du racisme subi. La mise en doute de ses propres capacités témoigne ici d'une épreuve d'altérisation, où c'est l'identité pour soi (impression de se sentir toujours Français ou légitime) qui empêche l'adoption d'une posture de (d)énonciation :

¹⁰ Elle renvoie au caractère incertain d'une définition de la situation comme discriminatoire du fait de son mode implicite.

¹¹ Mouvement des entreprises de France. Il s'agit d'un entretien réalisé dans le cadre d'une enquête sur les représentants patronaux et syndicaux et les pratiques de lutte contre les discriminations ethnoraciales (Bouchareb, 2011).

Mon frère s'est souvent demandé si le problème ne venait pas de lui, il se disait « c'est peut-être moi ? », il est maintenant ingénieur en Suisse. Il a fait une grande école en province. Il a cherché pendant des mois un emploi en France. [S'est-il dit victime de discrimination ou de racisme ?]

Non, ce serait trop facile, après tout ce qu'il a fait comme études... (Dombia, étudiante assistante de service social, 24 ans, parents maliens, père médecin)

2.2. Être rappelé à son altérité et conscience victimaire

C'est lorsque le racisme ordinaire s'oppose à l'identité revendiquée (« déni de francité », selon Simon, Tiberj, 2015 : 554) que certains n'hésitent pas à endosser le statut de victime. Cette prise de conscience se joue notamment lors d'interactions professionnelles au cours desquelles ils éprouvent une identification racisante, manifestée par un écart entre l'identité pour soi (citoyen français) et l'identité assignée par autrui (« Arabe ») :

La discrimination raciale a jalonné ma vie professionnelle, mes premières expériences ont donné lieu à une violence identitaire, un rappel de la non-citoyenneté de notre prénom d'origine. Dans les *call-centers*, il était d'usage de ne pas utiliser son prénom d'origine, mais d'emprunter un prénom plus en adéquation avec le modèle français : « Pierre, Henri » pour les hommes et « Nathalie, Corinne » pour les femmes. Ayant toujours refusé de jouer le jeu de rôle, j'étais convoqué par la direction pour comprendre ma position. Le superviseur me surveillait pour savoir si je jouais le jeu de rôle. [...] Il est triste de constater que la France reste silencieuse face à une réalité qui creuse les écarts dans la perception de l'identité, de la citoyenneté. (Kader, 30 ans, éducateur spécialisé, master, parents algériens)

Le fait de se dire victime du racisme, de couleur ou par le patronyme, découle d'un déni de reconnaissance d'une identité revendiquée ou désirée (Français). Cette expérience violente ne peut faire l'objet d'une relativisation (stratégie identitaire de Karima ou Dombia), tant elle confirme durablement le Soi (Mead, 1963 [1934]) rattaché au groupe stigmatisé (« Arabes » ou « Noirs »). Ainsi, être rappelé à son altérité renforce une prise de conscience d'être racisé-e, mais sans nécessairement et pour autant recourir spontanément au registre victimaire.

Je me suis fait contrôler à l'aéroport [Orly] en revenant du Maroc [contexte de crise sanitaire]. Le douanier m'a dit : « Qu'est-ce que vous venez faire là ? », ça m'a choqué, il le disait aussi méchamment à des vieux qui ne savaient pas quoi répondre. Je lui ai dit sèchement : « J'habite là, je suis française, je travaille là ! » [De quelle origine était-il ?]

C'était un Antillais. (Fathia, 44 ans, secrétaire, niveau bac, parents marocains)

De plus, l'expérience répétée de l'altérité façonne autant une identité ethnique problématique qu'elle influe sur la qualification du racisme, car un doute identitaire jalonne la socialisation des descendants d'immigrés – écartelés, un temps ou durablement, entre deux identités, officielle (Français) et effective (étranger). Ainsi, la façon de se dire racisé-e – et d'être perçu-e comme Français-e illégitime – se rejoue lors d'interactions où le racisme ordinaire s'avère explicite : dans les relations quotidiennes, au

travail, lors de contrôles de police. Cependant, se sentir discréditable peut renforcer la crainte d'une posture victimaire de la part des minoritaires (renvoyés à une origine supposée) et générer ainsi des stratégies de défense (déni) ou d'acceptation diverses selon les ressources et les cheminements identitaires des individus.

2.3. (Dés)ajustements identitaires et « racisme » provenant de minoritaires

Nous avons pu voir que, d'un point de vue méthodologique, le rapport au statut de victime dépend également du statut racial de l'enquêteur (comme avec Mohand), où la proximité raciale entraîne un rejet du racisme comme trait de la société d'accueil. La proximité raciale avec l'enquêteur amène dans d'autres cas à exprimer les choses sur le mode de l'évidence (du racisme) pour qualifier la situation. Tel est par exemple le cas de Sonia, 50 ans, assistante de service social, et descendante de parents immigrés algériens : « J'ai tenté à plusieurs reprises de devenir chef de service, mais ça n'a jamais marché à l'oral [épreuve de concours interne]. Je suis tombée sur cette responsable qui m'a mis des bâtons dans les roues. Pourtant, je m'y suis bien préparée, je suis très autonome au sein du service. Cela fait des années que j'attends, tu vois... » (Sonia, 50 ans, assistante de service social).

Si la proximité raciale permet d'évoquer à demi-mot le racisme, un autre effet de la relation d'enquête avec un enquêteur racisé favorise, au contraire, une dénonciation des comportements de minoritaires abusant de leur position de pouvoir à l'égard d'autres minoritaires : « Lorsque ce sont des policiers arabes ou noirs qui contrôlent des jeunes, ils sont plus durs avec eux, comme pour montrer qu'ils sont différents ! », estime Doumbia, qui se montre réticente à mobiliser le registre du racisme pour expliquer l'expérience de chômage de son frère diplômé, mais n'hésite pas à dénoncer les traitements exercés à l'encontre de minoritaires racisé-e-s auquel·le-s elle s'identifie.

Doumbia incrimine ainsi le racisme d'autres minoritaires, car il renvoie plus explicitement à une altérité problématique (groupe racisé) ; à la différence d'un racisme peu lisible, par exemple dans la recherche d'emploi, où elle risquerait de perdre la face par le stigmate ethnique si elle endossait un statut de victime. De plus, les formes identitaires hybrides vécues par ces groupes, qui se sentent diversement stigmatisés, selon la couleur de peau, augmentent les interactions incertaines qui sont source de déception entre minoritaires. L'extrait suivant montre une « rupture de cadres » (Goffmann, 1991) à la suite de l'absence de partage et de reconnaissance des marques de civilité religieuse, à l'intérieur même du groupe d'identification :

Je deviens raciste vis-à-vis des Arabes. Lorsqu'on arrive dans une entreprise pour faire des installations, ils ne disent pas bonjour, ils te mettent des bâtons dans les roues. Ils ne répondent pas *Salam Aleykoun*¹² devant leurs collègues français, ils sont gênés... (Yazid, 28 ans, technicien, bac+2, parents marocains)

¹² Formule religieuse : « Que la paix soit sur vous. »

Au cours des trajectoires individuelles, ces situations amènent à ressentir plusieurs atteintes identitaires contradictoires, qui peuvent perturber la représentation profane du racisme, comme opposant un groupe majoritaire à un groupe minoritaire. Réussir à s'autodéfinir (Karima, Farid, Djamel) ou, à l'inverse, expérimenter une identité imposée (Kader, Sonia, Fathia) ou désajustée (Doumbia, Yazid) entraîne ainsi des fluctuations dans la prise de conscience, l'expression et la qualification de victime de racisme. Si certain·e·s reprennent les catégories des dominants – à savoir, celles de la victimisation (« c'est possible si on se donne les moyens de réussir », « ils ne font pas d'efforts... », Karima) –, c'est aussi parce qu'en rejetant la figure de victime supposée, ils cherchent à se démarquer d'autres minoritaires, les prétendus « jeunes de cité » ; à se définir comme un acteur qui peut réussir sa vie sans se penser racisé (Mesgarzadey, 2018 : 51). Cette posture validerait un déni assumé afin de s'adapter à une identité stigmatisée.

Conclusion

À une époque de multiplication des « victimes » de racismes « anti-jeunes », « anti-blancs » et « inversé », il semble paradoxal d'observer plusieurs formes de déni du racisme par les minoritaires issus de quartiers populaires. Dans ce sens, les enquêtes quantitatives établissent « une minimisation des expériences aussi bien du racisme que des discriminations par les immigrés des groupes racisés, alors que les descendants des mêmes groupes font preuve d'une plus grande conscientisation ou subjectivation de l'expérience du racisme » (Primon, Simon, 2018 : 185). Ces chercheurs font l'hypothèse qu'une plus forte altérisation renforce la déclaration du racisme vécu. Dans cet article, nous avons pu montrer que les situations divergent concernant cette dernière relation en fonction des cheminements identitaires des individus.

En partant de récits de situations et d'événements interprétables en termes de racisme, nous avons cherché à comprendre les stratégies identitaires sous-jacentes au refus de se penser ou de se dire victime de racisme. Nous partageons ainsi les résultats de différentes recherches (Epiphane, Jonas, Mora, 2011 ; Lesné, 2013) faisant état d'un apprentissage stratégique à la suite de l'expérience répétée de discriminations. L'avancée en âge explique, pour les descendants d'immigrés, une minimisation du racisme à des fins de gestion du stigmaté. Selon la définition qu'ils font de la situation lors d'interactions avec le groupe majoritaire, les acteurs peuvent en même temps se sentir stigmatisés et faiblement discriminés (Dubet *et al.*, 2013). Car, selon les trajectoires individuelles et les parcours sociaux, l'identité ethnique, affirmée ou imposée, se redéfinit à la croisée d'effets de socialisation familiale et scolaire, des interactions mixtes où se produit un contournement ou une acceptation de l'identité assignée. Ce processus ou cheminement identitaire génère différentes stratégies d'adaptation face au racisme.

Si, d'une part, le renforcement des attitudes de relativisation, de minimisation ou le déni du racisme (Doytcheva, 2015 : 163) peuvent s'expliquer par le travail moral des intermédiaires chargés d'accompagner les minoritaires diplômés vers l'emploi, ce qui peut nourrir une identité incertaine ; les expériences interrogées trouvent leur origine,

d'autre part, dans la tension entre l'identité pour soi et l'identité imposée par autrui. Le déni est ainsi une pratique sociale permettant de supporter cette tension. La propension à s'identifier au groupe racisé et à se dire victime du racisme demeure une épreuve, soit parce que l'évitement est moins coûteux moralement, et qu'ils s'identifient au groupe majoritaire (Français), ou alors parce que les interactions avec d'autres minoritaires les renvoient à une identité ethnique problématique. Pour les minoritaires qui connaissent un processus identitaire différencié, la « compréhension des événements racistes » (Essed, 1991) ne suffit donc pas à dénoncer ou à dire sa propre expérience du racisme, ni *a fortiori* à se constituer en tant que sujet d'injustice ou victime.

Bibliographie

- BEAUCHEMIN C., HAMEL C., SIMON P. (2015), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined éditions.
- BEAUD S. (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- BOUCHAREB R. (2011), « L'action syndicale face aux discriminations ethnoraciales », *Sociologies pratiques*, n° 23, p. 69-81.
- BOURDIEU P. (1958), *Sociologie de l'Algérie*, Paris, PUF.
- BOURDIEU P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- COGNET M., EBERHARD M. (2013), « Composer avec le racisme : postures stratégiques de jeunes adultes descendants de migrants », *Migrations Société*, n° 147-148, p. 221-234.
- CUTURELLO P. (2011), « Discrimination : faire face ou faire avec ? Le(s) sens du mot "discrimination" chez les jeunes d'origine maghrébine », *Agora débats/jeunesses*, n° 57, p. 63-78.
- DELCROIX C. (2011), « Agir en situation de discrédit », *Migrations Sociétés*, n° 133, p. 79-93.
- DOYTCHEVA M. (2015), *Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.
- DUBAR C. (1998), « Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, n° 29, p. 73-85.
- DUBET D., COUSIN O., RUI S., MACÉ E. (2013), *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil.
- EBERHARD M. (2010), « De l'expérience du racisme à sa reconnaissance comme discrimination. Stratégies discursives et conflits d'interprétation », *Sociologie*, vol. 1, n° 4, p. 479-495.
- EPIPHANE D., JONAS I., MORA V. (2011), « Dire ou ne pas dire... les discriminations. Les jeunes femmes face au sexisme et au racisme », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 57, p. 91-106.
- ESSED P. (1991), *Understanding Everyday Racism. An interdisciplinary Theory*, Londres, Sage Publications.

- GIRAUDO-BAUJEU G. (2018), « L'épreuve du racisme dans le travail : "faire avec" ou "faire face" ? », *Les Mondes du Travail*, n° 21, p. 61-74.
- GOFFMAN E. (1963), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOFFMAN E. (1991 [1974]), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit.
- GRINSHPUN Y. (2019), « Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 23. En ligne, mis en ligne le 18 octobre 2019, consulté le 21 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/aad/3400>. DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.3400>.
- GUILLAUMIN C. (2002 [1972]), *L'idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard.
- HAMIDI C. (2010), « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Éléments sur le rapport au politique des jeunes de quartiers populaires », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 4, p. 719-743.
- LAPLANCHE-SERVIGNE S. (2014), « Quand les victimes de racisme se mobilisent. Usages d'identification ethnoraciale dans l'espace de la cause antiraciste en France et en Allemagne », *Politix*, n° 108, p. 143-166.
- LESNÉ M. (2013), « La transition vers l'âge adulte : une période critique d'exposition aux discriminations », *Migrations Société*, n° 147-148, p. 205-220.
- MEAD G.H. (1963 [1934]), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.
- MESGARZADEY S. (2018), « Un club de cadres et de dirigeants de "culture musulmane". Ni communauté ni communalisation », *Sociétés contemporaines*, n° 109, p. 37-64.
- POIRET C. (2010), « Pour une approche processuelle des discriminations. Entendre la parole minoritaire », *Regards sociologiques*, n° 39, p. 5-20.
- PRIMON J.-L., SIMON P. (2018), « Mesurer le racisme ? L'apport des enquêtes quantitatives à la sociologie du racisme », *Sociologie et Sociétés*, vol. 2, n° 50, p. 175-202.
- RUDDER V. de (2000), « Racisation », *Pluriel recherches. Vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, n° 6-7, p. 111-113.
- SCHWARTZ O. (2011 [1993]), « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », in N. ANDERSON, *Le hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, p. 335-380.
- SIMON P., TIBERJ V. (2015), « Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », in C. BEAUCHEMIN, C. HAMEL, P. SIMON, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, Ined éditions, p. 531-558.
- TABOADA-LEONETTI I. (1990), « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in C. CAMILLIERI, J. KASTERSZTEIN, E.-M. LIPIANSKY, H. MALEWSKA-PEYRE, I. TABOADA-LEONETTI, A. VASQUEZ, *Stratégies identitaires*, Paris, PUF (« Psychologie d'aujourd'hui »), p. 43-83.
- TALPIN J., BALAZARD B., CARREL M., HADJ BELGACEM S., KAYA S., PURENNE A., ROUX G. (2021), *L'épreuve de la discrimination : Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, PUF.
- THOMAS W.I. (1969 [1923]), *The unadjusted girl*, Montclair (NJ), Patterson Smith.